

Le SAVS : outil flexible au service de l'insertion sociale

OBJECTIFS

- ▶ Identifier de façon précise le cadre de la mission confiée aux SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et les composantes de la réussite du service.
- ▶ Connaître les outils conformes à la réglementation adaptables à la spécificité des SAVS.
- ▶ Mieux anticiper l'évolution de ces services.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, travail en sous-groupes, vidéo

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel éducatif travaillant ou amené à travailler en SAVS

Animation : Conseil en action sociale et médico-sociale, Ex directeur de Pôles en ESMS

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 10/03/2025 au 14/03/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1310 €



PROGRAMME *Catalogue 2025*

- ▶ Introduction à l'insertion sociale

- ▶ Décryptage des missions et des principes d'un SAVS en adéquation avec les textes réglementaires
 - loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
 - loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap
 - décret n°2005-223 du 11 mars 2005, JO du 13 mars 2005 spécifique aux SAVS
 - nomenclature SERAFIN-PH

- ▶ Étude du fonctionnement d'un SAVS
 - connaître les diverses formes de SAVS (hors SAMSAH)
 - repérer et étudier les faiblesses possibles en SAVS (organisation, gestion humaine, finances...)
 - construire son projet de service actant le sens de l'intervention en milieu ouvert, en articulation avec le projet qualité
 - identifier la place de l'éducateur en SAVS et la place de l'équipe pluridisciplinaire (dont le rôle du référent vis-à-vis de son référé)

- ▶ Les processus visant à rechercher l'autonomie
 - évaluation technique de l'autonomie et la question de son évaluation et du passage des outils institutionnels à des outils nationaux (GEVA)
 - repérer et finaliser dans le processus d'accompagnement de l'utilisateur : les procédures d'accueil, de suivi et de sortie
 - la construction d'un PPA (Projet Personnalisé d'Accompagnement) répondant aux modalités réglementaires et spécificités SAVS...).

